



Aménagement et Gestion de la Zone d'Attractivité Économique des Aguégues (ZAE-Aguégues)

Aguégues

Description sommaire

Située non loin de la lagune des Aguégues, la Commune des Aguégues dispose d'un fort potentiel économique et touristique encore inexploité. Le présent projet, envisagé en Partenariat Public-Privé (PPP), vise à aménager, structurer et exploiter durablement une zone économique intégrée pour dynamiser l'économie locale, renforcer l'attractivité territoriale et favoriser l'auto-emploi des jeunes et des femmes. La Zone d'Attractivité Économique (ZAE) comprendra : - Un marché central moderne avec quais de déchargement, espaces de stockage et zones de transformation des produits halieutiques et agricoles ; - Des ateliers artisanaux pour la valorisation des savoir-faire locaux (filets de pêche, vannerie, fabrication d'outils, etc.) ; - Un pôle touristique et de loisirs (esplanade, centre d'interprétation, parcours fluviaux, animations culturelles) ; - Des espaces commerciaux modulables (logettes, restaurants, kiosques) adaptés aux activités locales ;

Localisation

Akpadon dans l'arrondissement de Avagbodji

Objectifs du projet

1. Structurer et valoriser l'économie locale (pêche, agriculture, artisanat, commerce, tourisme) ; 2. Créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes ; 3. Renforcer la compétitivité territoriale des Aguégues à travers une offre économique et touristique intégrée ; 4. Mobiliser l'investissement privé pour assurer la durabilité de l'exploitation de la zone ; 5. Générer des recettes propres pour la commune par la fiscalité locale et les redevances de gestion.

Durée du projet

Dix (10) à douze (12) ans

Budget

1023840000

Parties Prenantes

Mairie, Préfecture, Services déconcentrés de l'Etat niveau communal et départemental, Population bénéficiaire, Chambre de Commerce et d'Industrie, CAPP, ABE, Partenaires Publics et privés, etc

Risques et Contraintes

1. Accessibilité difficile de la zone (zone lacustre) → Risque de faible attractivité pour les investisseurs privés si les voies d'accès ne sont pas aménagées ou sécurisées. 2. Manque d'infrastructures de base → Absence ou insuffisance d'eau, d'électricité, de télécommunications, pouvant freiner l'installation des opérateurs économiques. 3. Réticence des investisseurs privés → Incertitude sur la rentabilité de la zone, surtout en milieu rural ou isolé. 4. Faible pouvoir d'achat local → Limitation du potentiel de consommation des populations locales pour soutenir les activités commerciales. 5. Défaut d'entretien des infrastructures → Risque d'abandon ou de dégradation rapide si les obligations d'entretien ne sont pas bien encadrées dans le contrat. 6. Conflits fonciers ou absence de titres sécurisés → Litiges potentiels autour de la propriété des terrains ou de leur usage. 7. Résistances communautaires ou sociales → Opposition d'acteurs locaux mal informés ou non impliqués dans la conception du projet. 8. Manque de capacités institutionnelles locales → Faible niveau d'expérience de la commune pour superviser un PPP ou suivre les performances du délégataire. 9. Risque climatique ou environnemental → Inondations, montée des eaux, érosion pouvant impacter les infrastructures. 10. Retard de paiement des usagers → Retards de paiement des redevances par les exploitants ou commerçants, impactant la viabilité financière.

Indicateurs de Performance

1. Taux de réalisation des infrastructures prévues → (% des équipements prévus effectivement construits ou installés dans les délais). 2. Nombre de bénéficiaires directs et indirects → (marchands installés, artisans, touristes accueillis, emplois créés, etc.). 3. Taux d'occupation des espaces économiques → (% de logettes, ateliers, stands, restaurants ou boutiques occupés). 4. Recettes communales générées par la zone → (en redevances, taxes locales, droits d'accès, etc.). 5. Volume d'investissement privé mobilisé → (montant en FCFA ou en % de l'investissement total initialement prévu). 6. Nombre moyen de visiteurs mensuels (touristiques et commerciaux) → (mesure de l'attractivité de la zone). 7. Taux de satisfaction des usagers → (résultats d'enquêtes de satisfaction des commerçants, artisans, visiteurs). 8. Durée moyenne d'exploitation continue des emplacements par les opérateurs → (fidélité et stabilité des occupants). 9. Taux d'insertion économique des jeunes et femmes → (% des occupants ou opérateurs appartenant à ces groupes cibles). 10. Taux de maintenance et de fonctionnalité des infrastructures → (% des équipements régulièrement entretenus et opérationnels).